

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF DE L'UCA**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu le règlement intérieur de l'UCA, notamment l'article 12 ;

Vu les candidatures reçues ;

PRESENTATION DU PROJET

Afin de constituer le Comité Électoral Consultatif (CEC) de l'UCA, 4 représentants des personnels et usagers doivent être désignés par et parmi chaque liste représentée au Conseil d'Administration de l'UCA :

- 2 représentants des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels assimilés ;
- 1 représentant des personnels BIATSS ;
- 1 représentant des usagers.

Conformément à l'article 12 du règlement intérieur de l'UCA, pour chaque collège concerné, chacune des listes représentées au conseil d'administration propose, après appel à candidature, un nombre de candidats correspondant au maximum au nombre de sièges à pourvoir. Les membres du CEC sont ensuite élus, au sein de chaque collège, au scrutin majoritaire à un tour, lors d'une séance du CA de l'UCA.

Vu les candidatures :

- Pour les représentants des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels assimilés :
 - Virginie NOIREAUX ;
 - Anthony MAYMONT
- Pour le représentant des personnels BIATSS :
 - Jean-Philippe DESIRONT
- Pour les représentants des usagers :
 - Vivien FICHANT

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le vote à bulletin secret effectué ;

DECIDE

- De désigner pour les représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés : Virginie NOIREAUX et Anthony MAYMONT

Membres en exercice : 41

Votes (membres présents et représentés) : 11

Virginie NOIREAUX (nombre de suffrages) : 11

Anthony MAYMONT (nombre de suffrages) : 11

Bulletin blanc : 0

Bulletin nul : 0

- De désigner pour le représentant des personnels BIATSS : Jean-Philippe DESIRONT

Membres en exercice : 41

Votes (membres présents et représentés) : 6

Jean-Philippe DESIRONT (nombre de suffrages) : 6

Bulletin blanc : 0

Bulletin nul : 0

- De désigner pour le représentant des usagers : Vivien FICHANT

Membres en exercice : 41

Votes (membres présents et représentés) : 5

Vivien FICHANT (nombre de suffrages) : 5

Bulletin blanc : 0

Bulletin nul : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**



Le 29 septembre 2026

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI

A blue ink signature of David ZUROWSKI.

Le 29 septembre 2026

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CA_20260925_03

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*